

La classe moyenne est en croissance

Suisse » La classe moyenne n'est pas en érosion en Suisse. Contrairement aux pays anglo-saxons, la structure des professions ne s'y est pas polarisée dans les années 1990 et 2000, selon une étude publiée dans la revue *Social Change in Switzerland*.

Une thèse influente en sciences économiques affirme que la mutation technologique entraîne une polarisation de la structure des emplois. Des postes seraient ainsi créés surtout en haut et en bas du marché du travail, tandis que la classe moyenne serait vidée de sa substance.

Ce n'est pas le cas en Suisse, selon les auteurs de cette recherche, Daniel Oesch, de l'Université de Lausanne, et Emily Murphy, de celle d'Oxford (GB). Ces dernières décennies, un nombre bien plus important d'emplois ont été créés en Suisse dans les professions bien rémunérées – du management, de la santé, de la formation et du social – que dans les métiers à bas salaires. » **ATS**

POISSONS

LA PÊCHE EST EN BAISSÉ

La baisse de la production de poisson issue de la pêche se poursuit, selon un rapport de l'OCDE. La baisse est de 40% par rapport au sommet de la fin des années 1980. Parallèlement, la production issue de l'aquaculture croît régulièrement pour répondre à la demande mondiale. **ATS**

ÉTATS-UNIS

LES PATRONS OPTIMISTES

Les grands patrons américains affichent un fort optimisme quant à la croissance. Ceci en partie grâce au président Donald Trump, qui multiplie les initiatives en faveur des entreprises, dont une réforme fiscale abaissant fortement le taux d'imposition des sociétés. **ATS**

L'hôtellerie suisse se porte mieux

Statistiques » Cet été a marqué le retour à la croissance pour l'hôtellerie suisse.

L'hôtellerie suisse a renoué avec la croissance lors de la saison d'été 2017, après trois années de stagnation. Le nombre de nuitées a augmenté de 5,9% sur un an, à 21,3 millions, grâce à une progression soutenue de la clientèle étrangère.

Les clients allogènes ont généré 12,1 millions de nuitées (+7,3%), a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le moteur de la croissance est venu des Asiatiques, qui ont amené à eux seuls 398 000 des 823 000 nuitées supplémentaires (pour un total de 3,6 millions, +12,5%) relevées entre mai et la fin octobre.

Dans le détail, ce sont surtout les Indiens qui ont visité la Suisse, avec

127 000 nuitées en plus en comparaison annuelle (+27,1%). Derrière, on trouve les Chinois (sans Hong Kong, +11,8% ou +90 000 nuitées) et les Sud-Coréens (+34,9% ou +79 000).

Les touristes américains ont apporté un peu plus de 1,8 million de nuitées, soit une augmentation de 13,5% (+216 000). Les citoyens des États-Unis ont fourni à eux seuls pas moins de 154 000 nuitées en plus (+12,7%), soit la plus forte poussée en valeur absolue.

Parmi la clientèle européenne (+3% à 6,3 millions de nuitées au total), il apparaît que les Allemands, en recul ces dernières années, opèrent un timide retour (+1,7% ou +33 000 nuitées). Les Belges, les Espagnols, les Français, les Autrichiens et les Russes sont également venus en plus grand nombre visiter la Suisse.

A l'autre bout du classement, les visiteurs provenant du golfe Persique ont quelque peu boudé la Suisse, avec 43 000 nuitées en moins (-5,8%). Ce recul est d'ailleurs le plus fort de tous les pays de provenance, relèvent les experts de l'OFS.

Quant à la demande indigène, elle affiche une augmentation de 4%, pour totaliser 9,2 millions de nuitées. Une évolution qui confirme que la clientèle helvétique n'a jamais tourné le dos aux vacances en Suisse, dans un environnement marqué par le franc fort, pourtant favorable aux séjours dans la zone euro.

Globalement, les hausses les plus fortes de l'été sont survenues en juin (+9,5%), en octobre (+7,6%) et en juillet (+5,3%), précise le communiqué. Les mois les plus fréquentés ont été ceux de juin et de septembre. »

ATS

La Suisse ne figure pas sur la «liste noire» des paradis fiscaux de l'UE, mais bien sur une «liste grise»

Bruxelles repointe la Suisse du doigt

« TANGUY VERHOOSSEL, BRUXELLES

Fiscalité » La Suisse ne vivra pas tout à fait dans l'infamie. Elle ne figure pas sur la toute première «liste noire» de 17 paradis fiscaux, susceptibles d'être sanctionnés par l'UE, que les ministres des Finances des Vingt-Huit ont publiée hier. En revanche, elle compte parmi les 47 pays ou territoires, fichés sur une «liste grise», que les Européens ont décidé de placer sous surveillance.

Au terme de deux ans de travail, qui les ont notamment vus décortiquer les régimes fiscaux de 92 pays à l'aune de trois critères (transparence fiscale, équité fiscale, lutte contre la planification fiscale agressive des multinationales), les Vingt-Huit se sont enfin entendus hier pour jeter l'opprobre sur 17 «juridictions non coopératives» en matière fiscale: les différentes îles Samoa (y compris américaines), Bahreïn, la Barbade, l'île de Grenade, Guam, la Corée du Sud, Macao, les îles Marshall, la Mongolie, la Namibie, les Palaos, le Panama, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, la Tunisie et les Emirats arabes unis.

Ces pays, qui ne se sont pas engagés avec assez de détermination à adopter les normes européennes en matière de bonne gouvernance fiscale, seront frappés de sanctions par l'Union (ils n'auront plus accès à certaines subventions européennes) d'une part, par ses États membres d'autre part.

Européens très divisés

«On aurait voulu des mesures défensives plus strictes», a toutefois déploré le vice-président de la Commission en charge des Affaires économiques et financières, Valdis Dombrovskis. Las! les pays de l'UE étaient trop divisés sur la question. Moralité: ils devront obligatoirement scruter de plus près les transactions avec les paradis fiscaux. Mais ils demeureront libres d'imposer, ou pas, chacun de leur côté, des sanctions de nature fiscale (retenues à la source, non-déduction de certains coûts, etc.) aux entreprises traitant avec les 17 juridictions non coopératives.

La «liste noire» sur laquelle ils apparaissent pourrait rapidement être étendue. Les Vingt-Huit, en effet, ont mis en demeure les huit

LISTE NOIRE DES PARADIS FISCAUX



Le vice-président de la Commission chargée du dossier, Valdis Dombrovskis, aurait voulu «des mesures plus strictes». Keystone

TROIS QUESTIONS À PHILIPPE KENEL



PHILIPPE KENEL
Avocat fiscaliste spécialisé en droit européen

La Suisse sur liste grise, c'était attendu?

Non, pas du tout, c'est une surprise. C'est un geste inamical de la part de l'Union européenne, d'autant plus étonnant qu'il intervient à peine une dizaine de jours après la venue à Berne du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Une visite, présentée comme amicale justement, agendée peu après la décision du Conseil fédéral de contribuer à hauteur de 1,3 milliard de francs à l'élargissement de l'UE. Cela montre que la prospérité de la Suisse reste associée à l'évasion fiscale, en dépit des efforts fournis par la Confédération – abolition du secret bancaire, échange automatique de renseignements, bientôt une réforme fiscale des entreprises qui devrait pallier l'échec aux urnes de la RIE III.

Quelles sont les conséquences pour la Suisse?

L'UE ne formule pas de sanction juridique. Il s'agit en revanche, selon moi, d'une sanction

politique. En termes d'image, cela ne fait pas très bon genre de figurer sur cette liste grise aux côtés de pays aux pratiques fiscales plus opaques comme l'île Maurice ou Aruba. Et c'est dommageable et décevant du point de vue des relations Suisse – UE. Une telle attitude plaide malheureusement pour un rapport de force, au moment de renégocier les bilatérales.

Faut-il en déduire que les scandales à répétition révélés par les SwissLeaks, les Panama Papers, puis tout récemment les Paradise Papers ont pu jouer un rôle?

Je ne pense pas. Dans le cas contraire, cela signifierait que l'on glisse du droit vers la morale. Car dans le cas des Paradise Papers, même si certains considèrent qu'il s'agit de pratiques contraires à la morale, elles sont dans leur majeure partie légales.

PROPOS RECUEILLIS PAR
RACHEL RICHTERICH

territoires des Caraïbes qui ont récemment été frappés par des ouragans (Antigua-et-Barbuda, Anguilla, Bahamas, Îles Vierges britanniques et américaines, Dominique, Saint-Kitts-et-Nevis, Turks et Caïcos) de répondre en février 2018 au plus tard à leurs «vives préoccupations», sous peine d'être à leur tour blacklistés.

La «liste noire» sur laquelle ils apparaissent pourrait rapidement être étendue

Une épée de Damoclès pend également au-dessus de 47 autres pays, dont la Suisse, le Liechtenstein, les îles Anglo-Normandes, les îles Caïmans, la Serbie, la Turquie, le Maroc, le Pérou, le Vietnam ou encore Hong Kong, qui figurent sur une «liste grise» de l'Union. Elle répertorie les juridictions qui ont pris vis-à-vis de l'UE des engagements, en matière de lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux, mais ne les ont pas encore mis en œuvre. Les plus développées d'entre elles devront le faire avant la fin de 2018, les autres un an plus tard.

Sous haute surveillance

«Ces pays ont été placés sous surveillance permanente. Ceux qui ne respecteront pas leurs engagements se retrouveront sur la liste noire», a assuré le ministre français des Finances, Bruno Le Maire.

Quoi que puisse prétendre Berne, la Suisse ne s'attendait pas à cela. Le Conseil fédéral pensait avoir disparu du radar européen, en lançant un nouveau projet de réforme de l'imposition des entreprises, après l'échec de la RIE III devant le peuple, en février. C'est raté.

«La Suisse s'est engagée en 2014 à démanteler certains régimes fiscaux (cantonaux, mais également fédéraux) qui faussent la concurrence en Europe, souligne un diplomate européen de haut rang. Il faut qu'elle passe à l'acte!» Avant la fin de 2018, en principe, ce qui s'apparente à une mission impossible. »